

CHRONIQUE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

*Assemblée générale au Château de Valangin
Salle des Chevaliers, samedi 15 mars 2003*

Le président Thierry Christ souhaite la bienvenue aux vingt-quatre membres présents pour l'assemblée générale de 2003, ainsi qu'aux dix membres du comité. Au nombre des membres présents, le président salue Jean-Gustave Béguin, président du Grand Conseil.

Après lecture des dix-neuf excuses parvenues, le président propose une correction à l'ordre du jour, soit l'ajout d'un point « site Internet » entre le rapport de la commission des prix Kunz et Bachelin et le rapport de la conservatrice du Château et Musée de Valangin. La modification est approuvée.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2002, rédigé par M^{me} Estelle Fallet. Ledit procès-verbal a été publié dans la *Revue historique neuchâteloise* N° 1-2 de janvier à juin 2002; il ne suscite aucun commentaire parmi l'assemblée; il est par conséquent approuvé.

Rapport du président. Thierry Christ ouvre son rapport en évoquant le décès de huit membres de la société: *Georges Cuvit, Paul Ducommun, Luca Frey, Alfred Huguenin, Ernest Isenschmidt, Eric-André Klauser, Claude de Meuron, Kurt Suter.* Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Durant l'exercice écoulé, le comité de la SHAN s'est réuni à cinq reprises. Les diverses commissions, de leur côté, ont poursuivi leurs travaux, en en rendant régulièrement compte au comité. Thierry Christ communique quatre points qui ne font pas partie des rapports des diverses commissions. Le projet de **bulletin** évoqué l'an passé est momentanément mis de côté en raison des difficultés pratiques et de la charge de travail qu'il constitue. La **Société suisse d'histoire (SSH)** dont le comité craignait qu'elle n'augmente sa cotisation a redimensionné son projet. Concrètement, il n'y aura pas de charge supplémentaire pour la SHAN. Le **fichier des membres** a été mis à disposition, à titre exceptionnel, de deux institutions externes: les Archives de l'Etat (AEN) et l'Université. La première l'a utilisé pour informer les membres de la SHAN de la journée portes ouvertes qu'elle organisait, susceptible de les intéresser, la seconde pour diffuser le magazine *Uni-cité* en contrepartie du fait qu'elle met gracieusement des locaux à disposition de la SHAN. Les **archives** de la société sont désormais déposées à la BPUN. Il reste à signer une convention de dépôt. Le prix **Fritz Kunz d'histoire** est intégré dorénavant, sur suggestion du doyen Philippe Terrier, dans la liste des prix mentionnés à l'occasion de la remise des titres universitaires (dies academicus). La SHAN reste cependant entièrement indépendante quant au choix des lauréats

qui en contrepartie reçoivent une reconnaissance universitaire de leur travail. Lorsque la convention aura été signée, le règlement spécifique à ce prix sera remis à jour.

Rapport de la commission des animations. Caroline Neeser, responsable des animations, rappelle les six animations proposées par la SHAN en 2002, année de l'Exposition nationale, qui ont connu des fortunes diverses: le 16 mars, assemblée générale à Valangin, avec une conférence d'Antoine Glaenger intitulée *Les cinq sens et l'amour au Moyen Age*. La sortie printanière, prévue au Musée de la photographie et au Musée Jenish de Vevey a dû être annulée faute de participants. Par contre, la visite du Minaret, maison de Philippe Suchard à Serrières, a affiché complet! Grâce au conservateur des monuments et des sites et surtout au propriétaire de cette maison mauresque, les membres de la SHAN ont pu découvrir une curiosité architecturale de la région. De même la visite du parc du musée d'archéologie a accueilli une foule de membres de la SHAN. Autre succès, le 31 août, avec la visite du château de Gorgier, quelques mois avant qu'il ne soit vendu et devienne probablement inaccessible au public! Enfin, le 14 octobre ont été décernés les prix Kunz et Bachelin. Damien Cottier (mémoire sur Max Petitpierre et les premiers pas de la coopération européenne) et Pierre-Olivier Léchet (travail pluridisciplinaire entre histoire et religion sur Le Landeron) se sont partagé le prix des jeunes historiens. Le sculpteur Denis Schneider a reçu le prix Bachelin des beaux-arts.

Rapport de la commission des publications. Selon le responsable, Thomas Perret, 2002 aura été une année «calme» pour la commission des publications, avec la sortie du 2^e *Cahier d'histoire et d'archéologie neuchâteloise*, à savoir l'ouvrage de M. Christophe Stawarz, *La paix à l'épreuve, La Chaux-de-Fonds 1880-1914, Une cité horlogère au cœur du pacifisme international*. Aucune publication n'est en cours, suite aux actuelles réflexions sur la réorganisation de l'activité éditoriale de la SHAN. Selon le rapport d'activité de l'an passé, «la commission se doit de réfléchir à la façon dont elle peut réduire ses coûts de publication. Dans ce sens, une éventuelle collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel est à envisager». Cette réflexion est désormais amorcée et les constats suivants ont été faits:

- a) la SHAN et l'Institut d'histoire sont tous deux des institutions dont les buts comprennent, notamment, la publication de travaux scientifiques portant sur l'histoire neuchâteloise et suisse. Ces travaux sont en grande partie issus de recherches menées dans le cadre de l'Université de Neuchâtel;
- b) le financement de ces publications est souvent laborieux;
- c) la diffusion de ces publications est généralement faible.

Dès lors, pour diminuer les coûts, développer la production et améliorer la diffusion des publications, un projet est en cours: il s'agirait de mettre en place une collection de publications commune, coéditée par les deux organisations.

Le travail d'édition et de choix des textes à publier serait réalisé par un comité d'édition constitué à parts égales de représentants des deux parties. Ce serait donc clairement une structure paritaire.

L'implication pour la SHAN est double:

1. Au niveau de la « ligne éditoriale »: la SHAN ne serait plus seule à choisir les textes à publier sans pour autant perdre son autonomie. D'une part, les deux organisations gardent le droit de publier de leur côté, sous leur seule responsabilité. D'autre part, la nouvelle structure serait strictement paritaire: il ne s'agit pas pour la SHAN de financer les publications de l'Université, mais bien de faire quelque chose ensemble, sur un pied d'égalité. En outre, dans les faits, les membres de l'Institut d'histoire et la SHAN sont en général d'accord sur les textes qui méritent d'être édités...
2. Au niveau financier: une bonne part de la préparation de la publication (mise en pages, etc.) pourrait se faire au moyen des installations de l'Institut d'histoire. On peut donc s'attendre à ce que le coût de revient des publications baisse, ce qui permettrait d'augmenter quelque peu le nombre de publications, et/ou d'éviter d'entamer les réserves de la SHAN. Enfin, il faut signaler que la SHAN continuerait à conserver une part de ses moyens financiers destinés aux publications pour soutenir des publications d'histoire neuchâteloise réalisées hors de la SHAN.

L'assemblée accorde au comité son appui pour aller de l'avant dans la direction esquissée. Antoine Glaenger craint que la recherche du financement ne soit qu'à la charge de la SHAN et que l'Université ne fasse pas sa part dans ce domaine. Thomas Perret le rassure en lui indiquant, par exemple, qu'une mise à disposition de matériel informatique par l'Uni est en cours, et qu'un partage des tâches est en négociation.

Willy Haag félicite la RHN pour son dernier numéro. Il se fait préciser la différence entre la RHN et la SHAN. La RHN n'est l'organe de la SHAN que dans la mesure où elle publie les actes des colloques et le procès-verbal de l'assemblée générale et où le président de la SHAN est membre de droit du comité de la RHN.

Rapport de la commission des colloques. Yves Froidevaux communique que les actes du colloque du 3 novembre 2001, *Quand la Suisse s'expose. Les expositions nationales XIX^e-XX^e siècles*, sont sortis de presse en juin 2002 (RHN, N° 1-2). Ils ont été préparés, illustrés et édités en étroite collaboration avec Natacha Aubert, secrétaire de rédaction de la RHN. Les 100 exemplaires supplémentaires destinés à la vente au numéro n'ont pas eu le succès espéré.

Jean-Daniel Morerod précise que le prochain colloque marquera le centenaire de la loi neuchâteloise sur la protection des monuments. Il aura lieu le samedi 18 octobre 2003, à Neuchâtel, à la Faculté des lettres et sera coorganisé par la SHAN, le service cantonal de la protection des monuments et des sites et l'Institut

d'histoire de l'Université. Il sera placé sous le patronage du chef du DIPAC. Le programme sera diffusé au début de l'été. Il regroupera intervenants neuchâtelois et extérieurs et portera sur la pratique, la théorie et le droit de la conservation.

Pour le colloque 2005, Yves Froidevaux fait part d'une proposition de Bernard Vauthier qui suggère de traiter la problématique de l'évolution des variétés d'espèces végétales et animales, sélectionnées au cours des siècles et de leurs rapports à l'économie de subsistance, au droit foncier ou encore au paysage. La commission des colloques est ouverte à toute autre proposition.

Rapport de la commission des prix Kunz et Bachelin. Comme les années précédentes, les commissions du prix Bachelin et du prix Kunz ont travaillé main dans la main et organisé une soirée commune de remise des prix qui a eu lieu le jeudi 24 octobre 2002, au cours de laquelle les différents travaux distingués ont été présentés au public.

Selon son cycle triennal *littérature - beaux-arts - histoire*, le prix Bachelin 2002 devait cette année récompenser une œuvre des beaux-arts. Le jury a étudié de nombreux dossiers d'artistes et son attention a tout particulièrement été attirée par un sculpteur du Val-de-Ruz, Denis Schneider. Le prix Kunz 2002 a, quant à lui, couronné deux mémoires: le premier prix a été décerné à Damien Cottier pour son mémoire en histoire contemporaine intitulé *Max Petitpierre, la neutralité et le Plan Schuman*, le second prix à Pierre-Olivier Lécho pour son mémoire en histoire moderne portant sur la cohabitation et l'intolérance religieuse dans la commune du Landeron entre 1565 et 1754.

Michel Fior annonce la parution toute récente aux Editions Alphil à Delémont de l'ouvrage de Nicole Malherbe, intitulé *Péril vénérien, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles à Lausanne et Neuchâtel avant l'apparition du sida*, prix Fritz Kunz 1998.

Site de la SHAN: Rapport du webmestre (www.histoirene.ch/shan). Yves Froidevaux, créateur et responsable du site, explique que, outre la mise à jour des informations sur les activités de la SHAN et du Château et Musée de Valangin, le site a été complété par la mise en ligne des statuts de la SHAN, le règlement du Prix Bachelin et le procès-verbal de la dernière assemblée générale. Dans la rubrique «publications», une page de présentation des trois importants volumes de l'Histoire du Pays de Neuchâtel édités par la SHAN de 1989 à 1993 a été ajoutée. Le référencement du site a été soigné au niveau des portails Internet neuchâtelois et régionaux, de même qu'auprès des sites de référence en histoire (site de la Société suisse d'histoire et Virtual Library – Revue.org en France). Le positionnement dans les principaux moteurs de recherche est assez bon puisque le site apparaît toujours dans la première page de résultats. La fréquentation du site est stable sur les 12 derniers mois et peut être jugée satisfaisante. Pendant l'année écoulée, le site a enregistré 10 300 visites, soit un nombre mensuel variant entre 600 et 1000 visites effectuées par 400 à 800 ordinateurs différents. Sans entrer dans

les détails techniques de l'analyse de cette statistique, cela correspond, déduction faite des visites des robots des moteurs de recherche, à 10 à 20 consultations quotidiennes des pages de la SHAN, du Château ou de la RHN.

Rapport de la conservatrice du Château et Musée de Valangin. Les activités qui se sont déroulées au Château et Musée de Valangin au cours de l'année 2002 ont eu pour thèmes centraux la gestion des collections d'une part, les expositions temporaires et autres activités publiques d'autre part. La conservatrice Françoise Bonnet Borel souligne pour commencer le travail réalisé par les bénévoles, notamment dans le secteur « textile » et « dentelles », les stagiaires et le personnel payé, très actifs durant l'année et qui sont ici remerciés. Le travail d'inventaire avance progressivement. En vue de la préparation de l'exposition 2003, la saisie et la reproduction du fonds des photographies du musée a commencé. Le musée possède en effet près de 1200 photos et un grand nombre de plaques de verres concernant le Val-de-Ruz ou le canton de Neuchâtel, provenant de plusieurs fonds, notamment le Fonds Montandon, le Fonds Andrié, et les documents rassemblés sur appel par J. Rossier en 1999. Grâce à l'aide du service cantonal de la protection des monuments et des sites, cette collection est aujourd'hui facilement consultable et utilisable. La conservatrice énumère ensuite les différentes personnes ou institutions qui ont eu recours aux services du musée, que ce soit pour la consultation de documents ou pour des prêts. Le musée s'est enrichi grâce à des dons et à l'achat d'une gravure. Durant l'année 2002-2003, trois expositions ont été organisées: *L'objet préféré de l'artiste*, montée par Catherine Aeschlimann, *Un château, un bourg, une histoire* autour des nouvelles maquettes du château et *Les acquisitions 2001* auxquelles s'ajoutent des démonstrations de dentellière et diverses manifestations. 4672 visiteurs ont fréquenté le musée en 2002. C'est un mauvais score, à mettre sans doute sur le compte d'Expo.02. En conclusion, au cours de l'année 2002, le travail de l'ombre a pris plus d'importance que le rayonnement de l'institution. Au point de vue financier, force est de constater que toute réalisation, notamment dans le domaine des expositions, coûte de plus en plus cher. Or les sponsors ne suffisent pas et ce sont donc les réserves du musée qui s'amenuisent. Pour les travaux d'inventaires et les rangements, le musée a de nouveau bénéficié d'une subvention fédérale à laquelle s'ajoute le travail bénévole de plusieurs institutions comme le SPMS et le Laténium.

Pour mieux servir son public, la SHAN a investi sa commission Château, présidée par Thierry Christ, de la mission d'élaborer un projet de renouvellement de cette institution, visant à une meilleure utilisation de l'espace habitable et au développement d'une nouvelle thématique d'exposition permanente, ceci dans un respect absolu du bâtiment et du caractère du musée dans ce qui en fait le charme depuis longtemps.

Donateurs 2002: Irène Avondo, Willy Biedermann, Françoise Borel, Gérald Bouquet, Jean Cachelin, Daniel Christen, Alice Dubois, Fernand Jeanneret, Jean-Pierre Jelmini, Anne-Marie Lüscher, Willy Matthey, Ginette Murtez, Olivier

Ott, Bertrand et Marie-France Parel, Rose-Madeline Perret, Emile-Jean Petitat, Yvette Porret, Jacques Ramseyer, Yann Richter, Louis-Edouard Roulet, Pierrette Ryf-Simond, Michel Schär, Giovanni Spoletini, Alain-Pierre Tissot-Daguette, Pierre Uhler, Laurence Wuthier-Emery, auxquels s'ajoutent des dons en nature de M^{me} Bugnon, M. et M^{me} Fahrni, M^{me} Lebet, M. Ott, M. et M^{me} Perret, M^{me} Piguët-Cavin, M. Weidmann.

Rapport de la commission des finances. Graziella Lesch commente les documents remis à l'assemblée. Elle relève qu'il y a une moins-value importante au niveau des placements effectués auprès de la Banque Bonhôte.

Approbation des comptes 2002 et du budget 2003. L'assemblée approuve les comptes et en donne décharge à la trésorière. Le budget 2003 est également approuvé.

Nomination des vérificateurs de comptes et d'une suppléante: Jean-François Henrioud, Alexandre Renaud et Natacha Aubert acceptent de renouveler leur mandat.

Composition du comité. Thierry Christ nous fait part du départ d'Estelle Fallet, secrétaire aux procès-verbaux depuis 1992. Le comité propose à l'assemblée l'élection de trois nouveaux membres: Chantal Lafontant Vallotton, conservatrice du département historique du Musée d'art et d'histoire, Madame Maude Weber, en charge du fichier de la société depuis 1999 et qui succède à Estelle Fallet comme secrétaire aux verbaux, et Monsieur Roland Châtelain, avocat à La Chaux-de-Fonds, membre du comité de l'Institut neuchâtelois, président d'«Archives pour demain» et de «Musica théâtre» à La Chaux-de-Fonds.

L'assemblée nomme par acclamations les trois nouveaux membres du comité, qui se compose désormais comme suit:

Bureau: Thierry Christ, *président*
 Caroline Neeser, *vice-présidente*
 Graziella Lesch Sartorelli, *trésorière*
 Françoise Bonnet Borel, *conservatrice du Château et Musée de Valangin*
 Maude Weber, *secrétaire aux verbaux*

Membres: Jacques Bujard, Roland Châtelain, Michel Fior, Yves Froidevaux, Chantal Lafontant Vallotton, Jean-Daniel Morerod, Thomas Perret, Myriam Perriard-Volorio, Christine Rodeschini.

Réception des nouveaux membres. Le bilan 2002 fait état de trente-trois admissions, de quarante-neuf démissions et huit décès, pour une perte totale de vingt-quatre membres. Les membres suivants sont admis par acclamation:

Hôpital du Val-de-Ruz, Service de l'urbanisme de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Service de l'enseignement universitaire de la République et Canton de Neuchâtel, Compagnies des Montres Longines Francillon (archives et documentation), Karine Alber, Gérard Bourqui, Roland Châtelain, Vincent Callet-Molin, Damien Cottier, Blaise Courvoisier, Bernard Cousin, Denise Delachaux, Michel Fior, Noël Froidevaux, Isabelle Glauser, Marie-Hélène Grau Bitterli, Roger Joseph, René Koelliker, Denise et Jacques Lapaire, Cédric Léger, Raffaele Malinverni, Aline-Sylvie Martinez, Pierre Matthey, Bernard Matthey, David Minuti, Dora Nicolet, Noëlle-Laetitia Perret, Marie-Gilberte Robert, Bernard Vauthier, Dimitri Viglietti, Judith Viriany, Colette Vollert, Maude Weber.

Membres vétérans. Pour 2003, aucun membre vétéran n'est à mentionner.

Divers. Néant.

L'assemblée statutaire est suivie d'une conférence de M. François Zosso, historien et enseignant à La Chaux-de-Fonds, intitulée « "Les bâtisseurs d'espoir" : L'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises au service de la construction de la métropole horlogère: La Chaux-de-Fonds - Le Locle (1675-1914) ». La manifestation se clôt par un apéritif au cellier et une visite informelle de l'exposition temporaire consacrée au Château et Bourg de Valangin.

Maude WEBER

<i>Budget 2003</i>	
<i>Dépenses</i>	Fr.
Animations AG	3.500.—
Colloques	5.000.—
Assemblée générale	1.000.—
Cotisations et abonnements	100.—
Administration, imprimés	4.500.—
Affranchissements, taxes	4.900.—
Frais divers	500.—
Publication	0.—
Subvention SHAN	1.500.—
Fonds des Publications et Château*	

<i>Recettes</i>	Fr.
Subventions et ventes publications	0.—
Prélèvement Fonds des publications	0.—
Cotisations ordinaires et couples	20.500.—
Produits actifs	500.—
	<u>21.000.—</u>
	21.000.—

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2002

	<i>Charges</i>	<i>Budget</i>
	Fr.	Fr.
Animations	741,60	3.500.—
Colloques	0.—	0.—
Assemblée générale	200.—	2.500.—
Cotisations	108.—	100.—
Administration, imprimés	3.029,65	4.500.—
Affranchissements, taxes, frais	4.211,72	4.900.—
Divers	462,60	550.—
Publications	26.580.—	28.300.—
Subvention	0.—	500.—

	<i>Budget</i>	<i>Profits</i>
	Fr.	Fr.
Subventions et vente publications	4.500.—	7.013.—
Prélèvement Fonds des publications	18.800.—	19.567.—
Cotisations ord. et couples	20.500.—	21.718,90
Produits actifs	1.050.—	-14.217,75
<i>Perte en diminution du capital</i>		<i>1.252,42</i>
	<u>35.333,57</u>	<u>44.850.—</u>

Bilan au 31 décembre 2002

<i>Actifs</i>	<i>Actifs</i>	<i>Passifs</i>
Caisse	187,75	
CCP 20-1247-9	1.024,62	
CCP 20-7769-4	25.795,54	
BCN SHAN	43.963,30	
BCN Château	5.696,85	
BCN titres	0.—	
B. Bonhôte c/c	3.973,40	
B. Bonhôte pact	145.413,30	
Impôts anticipés	814,21	
Actifs transitoires	5.829,10	

Passifs

Passifs transitoires	28.597,10
Fonds Auguste Bachelin	15.398.—
Fonds Antoine Borel	10.000.—
Fonds Jaquet-Droz	5.070.—
Fonds Fritz Kunz	9.095.—
Fonds des publications	83.684,75
Réserve Château	40.999,14
Réserve restaurations	18.499,80
Réserve Musée	6.061,55
Réserve colloques	1.990.—
Capital	13.302,73
	<u>232.698,07</u>
	<u>232.698,07</u>